

DECISION N°9/2020/Institut Mines-Télécom

**PORTANT DESAFFECTATION D'UN IMMEUBLE RELEVANT DU PATRIMOINE
IMMOBILIER DE L'INSTITUT MINES-TELECOM**

Vu le décret n°2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom ;

Vu la délibération du Conseil d'administration n°2017-8-5 du 27 novembre 2017, relative au déclassement des bâtiments de la rue Barrault et Guyton de Morveau, Paris 13e ;

Vu la délibération du Conseil d'administration n°2020-4-1 du 5 juin 2020 autorisant la Directrice générale à prononcer la désaffectation de locaux en vue de leur vente à la Régie Immobilière de la ville de Paris ;

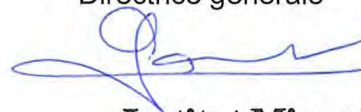
Vu le constat d'huissier constatant la libération des locaux situés 46 rue Barrault ;

La Directrice générale prononce la désaffectation de l'ensemble immobilier 32 à 56 rue Barrault, 1 à 3 rue Daviel, 210 à 222 rue de Tolbiac et 45 à 55 rue Vergniaud et figurant au cadastre sous les références suivantes :

Section	N°	Lieudit	Surface
EE	79	32 RUE BARRAULT	00ha 94a 18ca

Le 6 août 2020

Odile GAUTHIER
Directrice générale



Institut Mines-Télécom
Direction Générale
19, place Marguerite Perey
CS 20031
91123 PALAISEAU CEDEX